

qu'il seroit dangereux d'adopter le plan de l'Auteur dans toute son étendue. On a corrigé dans la seconde édition quelques endroits plus propres à renverser qu'à étayer le moïen général qu'il propose pour abolir la mendicité ; mais on y a laissé subsister certains projets , qui mis en exécution deviendroient la source d'une mendicité éternelle. Telle est p. ex. la division des grandes fermes : l'Auteur veut qu'on les partage en autant de petites fermes qu'on en pourra former de suffisantes à l'entretien d'une famille ; mais cette nouvelle famille se propagera à son tour, le petit fermier aura ses fils & ses filles comme le grand, il lui faudra bien des fermes pour les placer. Il aura beau dire qu'*il attend qu'il vaque une ferme* ; des concurrens multipliés à l'infini combattront ses recherches & auront soin de leurs propres enfans ; ceux-ci se sentiront appelés à laisser postérité aussi-bien que leurs peres , & bientôt il n'y aura plus de fermiers en état de subsister.

L'Auteur s'objecte que les païsans étant par la diminution de leurs fermes hors d'état de faire étudier leurs enfans, il n'y aura plus ni Curés ni Prêtres, ni Religieux. Il répond indéfiniment qu'il n'en a jamais manqué, & conclut qu'il n'en manquera jamais. Mais il devoit montrer aussi qu'il y auroit toujours dans les villages des hommes en état de *nourrir les pauvres de sa communauté*. C'est-là la base de son système,